

*Journal
Municipal
de
Cruviers-Lascours*

Numéro 17
Janvier à Juin 2020



Sommaire

- 2 - **Sommaire**, Etat civil, Infos pratiques
- 3 - Edito, Bravo aux petites mains
- 4 - **Le Nouveau Conseil Municipal**, les Commissions, les Syndicats et Extra-Communales
- 5 - 6 - **Les Brèves** : Rappel de consignes - Ramassage des poubelles, Economie d'eau, Application Waze, Brûlage déchets verts, Opération Tranquillité Vacances, Compteurs d'eau
- 7 - **Les Temps forts en Images** : Cérémonie du 8 mai
- 7 - **Cadre de vie** : Entraide et Solidarité
- 8 - 9 - Le Budget
- 10 - 11 - **Dossier spécial** : Les 80 ans de la Cave
- 12 - **Pôle Enfance et Ados** : Arrêt de bus des Piolles, Remise des Dicos - **Agenda**

Etat civil

- Décès** : Alain FIRMIN, décédé le 11 janvier 2020
- Décès** : Robert FONTANE, décédé le 20 février 2020
- Décès** : Josyane LACROIX, décédée le 21 février 2020
- Décès** : Audrey TEISSONNIERE, décédée le 12 mars 2020
- Décès** : Geneviève DE PRATO, décédée le 8 avril 2020
- Décès** : France MAILLET, décédée le 5 juillet 2020

Infos pratiques

La Mairie

Mairie de Cruviers-Lascours - Place Albert Chapellier
30360 CRUVIERS-LASCOURS - Téléphone : 04 66 83 21 55
Courriel : mairie@cruviers-lascours.fr
Horaires de la Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h
L'après-midi sur rendez-vous

Permanence des élus : 1er samedi du mois de 10h à 12h

Commission urbanisme : sur RDV, mercredi à partir de 19h

Ordures ménagères et Déchetterie

Les poubelles bleues :

Cartons, emballages en plastique et en métal :
Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h

Les ordures ménagères :

Dimanche soir pour un ramassage le lundi entre 5h et 12h
Mercredi soir pour un ramassage le jeudi entre 5h et 12h

Si la poubelle fournie par la mairie est endommagée, couvercle ou bac, merci de le signaler sur le site www.ales.fr (rubrique « mes démarches », « Espace Citoyens », « Numéro Vert – Demande d'intervention sur le domaine public »)

Le verre et le papier : containers près du Temple à Lascours et près du stade à Cruviers.

La déchetterie de Saint Césaire de Gauzignan est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Régie des Eaux : REAAL. 04 66 54 30 90 - contact@reaal.fr

Urgence sécurité gaz : 08 00 47 33 33

Agence postale

Fédérique LUITAUD vous accueille tous les jours
sauf le dimanche de 9h à 12h. Tél. : 04 66 83 21 73

Epicerie

Ouvert du mardi au vendredi, de 7h45 à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Samedi et dimanche : 7h45 à 12h00

Tél. 04 66 54 82 72

Mail : valeriegauchet30@orange.fr

Commande de pains et viennoiseries, par mail,

jusqu'à 20 h la veille.

Commande de poulets rôtis, au magasin, pour le samedi matin et dimanche matin.

Commande viande de Lozère avant vendredi matin pour une livraison mercredi suivant

Ecole de Cruviers-Lascours

L'école La Planète, dirigée par Frédéric BARRAL, regroupe les élèves de CP jusqu'au CM2 des communes de Brignon et de Cruviers-Lascours.

Contact : 04 66 83 27 16

Crèche

La crèche « les P'tits aventuriers » est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Directrice : Madame OZIL - Tél. 04 66 54 43 42

Assistantes maternelles

Angélique MAGNANI - 06 50 42 28 93

Blandine PISTRE - 06 78 94 94 31

Karine RAGARU - 06 23 05 50 67

Kelly SCHWARZ - 07 83 43 82 88

Infirmières

Stéphanie HIMPE - 06 08 17 49 36

Marie-Charlotte BOUSSAGUET-MANIEZ :

04 66 83 18 58 ou 06 11 16 39 40

Bibliothèque

Locaux de la Poste, tous les jours sauf dimanche de 9 à 12h.
Tél. : 04 66 83 21 73

Nouveau pasteur de la Gardonnenque

MASSLER Franck 06 62 82 32 42

GAILLA Eric 06 74 64 65 36

Aide sociale

Une assistante sociale assure une permanence les lundis matin à la Mairie de Brignon. Prendre impérativement rendez-vous au Centre Médico-Social de St Christol-Lès-Alès au 04 66 56 49 50.

Roland BOUSSAGUET est le correspondant MIDI LIBRE de
Cruviers-Lascours. rboussaguet@orange.fr
Tél. : 0466831858 ou 0672944951

Midi Libre

Édito

Un début d'année inédit...

Quel début d'année nous venons de vivre... Tout d'abord, vous me permettez d'avoir une pensée pour toutes les personnes décédées ou dans la souffrance d'avoir perdu des proches au cours de cette terrible épidémie dans le monde.

Fort heureusement, notre village a été relativement épargné. J'en profite pour féliciter tous les habitants qui ont été d'une discipline exemplaire pendant le confinement. Ce confinement qui a permis aux Cruviersiens de s'unir dans la difficulté ; je remercie ici nos couturières, nos infirmières et tous les soignants, notre personnel communal, les conseillers, notre épicière et notre postière qui sont restées ouvertes, les habitants qui se sont mobilisés pour les autres, les enseignants qui ont continué à enseigner à distance, et nos 2 Papés qui ont animé, par leurs histoires et leurs photos, une période difficile. Que toutes et tous reçoivent nos remerciements.

Ce début d'année fut l'occasion également de se présenter à vos suffrages au travers des élections municipales. Je tiens à vous remercier du témoignage de votre confiance en nous accordant un nouveau mandat pour les 6 années à venir (réélection au 1er tour, avec une moyenne de 95%). Nous mettrons tout en œuvre pour ne pas vous décevoir. Vous trouverez dans ce numéro l'ensemble des conseillers, les nouvelles commissions créées, et la délégation des missions à



gérer.

Pour ce mandat, j'ai voulu impliquer l'ensemble des conseillers, chacun ayant au moins une commission à

Editeur :

Mairie de Cruviers-Lascours

Directeur de la publication :

Fabien FIARD

Rédactrice en chef : Karine DUBOIS

Comité de rédaction :

les Conseillers Municipaux

Numéro 17 : janvier à juin 2020

Impression (le 11/07) : Mairie

Réalisation gracieuse

www.CeciChouette.fr

animer. Nous avons choisi d'ouvrir également des commissions extra communales afin que chaque habitant puisse participer à la vie de notre village où il fait si bon vivre. Je vous invite donc à vous rapprocher de la Mairie si vous souhaitez faire partie d'une commission (Projet sur la Maison Goll, Action Sociale, Cadre de vie et économie). Concernant la vie de la commune, nous avons dû réembaucher Mickaël PASSE pour quelques mois (sans doute jusqu'à fin novembre), en raison de l'accident de travail survenu à Joël GEREVINI qui va l'immobiliser fortement pour quelques mois. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et sommes tous très soulagés des nouvelles actuelles. Pour l'avenir, sans doute au 1er trimestre 2021, nous verrons si nous devons recruter un second agent, à mi-temps, à temps complet, de manière saisonnière, ou faire appel à la sous-traitance. La commission RH travaillera sur ce sujet. Mais laissons déjà Joël se remettre de son accident, et souhaitons-lui une reprise rapide qui voudrait dire que son état de santé est bon.

Par ailleurs, je suis au regret de vous annoncer que compte tenu des protocoles sanitaires actuels liés à la crise du Covid, il n'y aura pas de fête votive cet été. En effet après avoir beaucoup réfléchi avec le Comité des Fêtes pour savoir comment organiser la fête, nous avons décidé ensemble que, pour cette année, cela ne serait pas possible de la maintenir dans de bonnes conditions. Pour l'heure, nous avons également décidé de ne pas faire de repas le 14 juillet, encore moins de feu d'artifice.

Nous avons malgré tout mis en place quelques événements d'ici la fin de l'année (théâtre, cinéma, repas, et autres...) qui ne pourront, évidemment, se dérouler que si les conditions sanitaires nous le permettent.

Pour terminer cet édit sur une note plus optimiste, je vous souhaite de passer un bel été, à vous et à vos proches, et nous vous donnons rendez-vous en septembre, en espérant que le pire soit derrière nous.

Je vous laisse découvrir ce nouveau numéro que la commission communication a souhaité remanier visuellement pour ce nouveau mandat.

Bon été à vous !

Fabien FIARD

Bravo aux petites mains !



Cinthia Gouisnard Boyer, de Lascours

Un grand merci à Aurélie et Cynthia, les deux couturières professionnelles du village, pour leur élan de solidarité sanitaire. Elles n'ont pas hésité à se mettre rapidement à l'ouvrage pour la confection de masques en tissu. Un grand merci également aux personnes qui ont apporté leur contribution en leur fournissant des coupons de tissu, ensemble on va plus vite ! Les masques récemment fournis par l'Agglo d'Alès pour les habitants du village restent disponibles en Mairie.



Aurélie DUPIN, de Cruviers

Le Nouveau Conseil Municipal



De gauche à droite :

Jean-Claude BUET, Christine PONCET, Cédric CONVERTINI, Jean-Charles ALLEMAND, Michel TOULOUZE, Jocelyne CEZAR, Vanessa MARTIN, Eric CHAUDOREILLE, Pierre SAUVAGE, Patricia CANAL, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Karine DUBOIS et Marie-Jeanne ANDRE

Les Commissions

Commission Finances, ressources humaines

Vice-Présidente : Jocelyne CEZAR

Membres : Rémy COSTA, Muriel MILLOT, Jean-Charles ALLEMAND

Commission Urbanisme, bâtiments publics, cimetière, voiries, réseaux

Vice-Président : Rémy COSTA

Membres : Muriel MILLOT, Pierre SAUVAGE, Jocelyne CEZAR, Jean-Charles ALLEMAND

Commission vie associative, animation, sport, culture, cérémonies

Vice-Présidente : Marie-Jeanne ANDRE

Membres : Christine PONCET, Patricia CANAL, Cédric CONVERTINI, Muriel MILLOT, Rémy COSTA

Commission cadre de vie, village fleuri, espaces verts

Vice-Présidente : Christine PONCET

Membres : Vanessa MARTIN, Marie-Jeanne ANDRE, Rémy COSTA

Commission enfance, école, adolescence

Vice-Présidente : Muriel MILLOT

Membres : Marie-Jeanne ANDRE, Rémy COSTA, Karine DUBOIS

Commission développement durable, développement économique et tourisme, agriculture

Vice-Président : Eric CHAUDOREILLE

Membres : Patricia CANAL, Rémy COSTA, Marie-Jeanne ANDRE, Karine DUBOIS

Commission communication

Vice-Présidente : Karine DUBOIS

Membres : Muriel MILLOT, Rémy COSTA, Christine PONCET, Jocelyne CEZAR

Commission appels d'offres

Vice-Président : Jean-Claude BUET

Les Syndicats

Syndicat Smage

Titulaire : Michel TOULOUZE

Suppléant : Fabien FIARD

Syndicat électrification :

Titulaire : Jean-Charles ALLEMAND

Suppléant : Fabien FIARD

Pays Cévennes :

Titulaire : Eric CHAUDOREILLE

Suppléant : Fabien FIARD

Membres : Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Charles ALLEMAND, Rémy COSTA, Eric CHAUDOREILLE

Commission sécurité, et Plan Communal de Sauvegarde

Vice-Présidente : Vanessa MARTIN

Membres : Eric CHAUDOREILLE, Christine PONCET, Rémy COSTA, Muriel MILLOT, Jocelyne CEZAR, Marie-Jeanne ANDRE

Commission sécurité et de l'accessibilité des bâtiments publics

Vice-Président : Cédric CONVERTINI

Membres : Rémy COSTA, Marie-Jeanne ANDRE

Extra-Communales

Actions Sociales

Vice-Présidente : Patricia CANAL

Membres : Marie-Jeanne ANDRE, Muriel MILLOT, Rémy COSTA

Maison Goll

Vice-Président : Pierre SAUVAGE

Membres : Karine DUBOIS, Jean-Charles ALLEMAND, Rémy COSTA, Eric CHAUDOREILLE

Cadre de vie et économie

Vice-Président : Rémy COSTA

Membres : Jean-Charles ALLEMAND, Eric CHAUDOREILLE, Vanessa MARTIN

Les Brèves

Rappel de Consignes



Il a été constaté que, trop souvent, les poubelles ne sont pas rentrées après le passage des éboueurs et constituent des « verrues » disgracieuses qui perdurent. Si elles sont de sortie le dimanche soir et le mercredi soir, les **poubelles doivent être rentrées** dès le lundi et le jeudi matin, afin d'éviter les mauvaises odeurs, les mouches et autres nuisances, source d'insalubrité... surtout avec les températures caniculaires annoncées.

10 gestes pour économiser l'eau

1. J'évite les fuites
2. Je prends des douches plutôt que des bains.
3. J'économise l'eau de la douche
4. J'économise l'eau du robinet
5. Equiper vos robinets de réducteurs de débits
6. Penser à récupérer l'eau du robinet
7. J'installe une chasse d'eau à double débit
8. Je récupère les eaux de pluies
9. J'utilise le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein
10. J'utilise du papier 100% recyclé et je limite mes impressions



Application

Waze

Les nouveaux noms et numéros de rue viennent enfin d'être cartographiés sur l'application Waze. Cette application gratuite, qui fait partie des GPS les plus utilisés, vient d'être mise à jour par les conseillers de la commune. Dorénavant, vous pouvez indiquer à vos correspondants (livreurs, amis, secours...) que votre adresse peut être saisie avec son numéro sur l'application Waze et la personne arrivera devant votre porte.

La seconde étape consistera à faire la même chose sur Google Map, les 2 logiciels représentant à eux deux plus de 90% des logiciels GPS y compris les GPS embarqués.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 114 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) (pe diffusé par la circulaire du 03/05/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 10/11/2001).

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** (piénis par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*Particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxyde d'azote, monoxide de carbone et dioxine, métaux lourds, métaux et sels.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS C'EST INTERDIT !

Article 114 du RSD

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE**
Tontes de pelouse et brouillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.
De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs** réservés à vous !
- LE BROYAGE ET LE PAILLAGE**
Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage recourt conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.
Avec cette **technique mulching** elle permet de laisser l'herbe fauchée sur place.
- LA DÉCHÈTERIE**
Vous pouvez également y déposer vos déchets verts et y avoir votre déchet.
Déchèterie de St Céaire de Gaudagnan* ouverte régulièrement du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
* Seule déchèterie d'Alès Agglomération qui a un plateau de valorisation des déchets verts

Rappel : la commune met à disposition une remorque pour l'évacuation des déchets verts
Contact : 04 66 83 21 55

Déchets visés :
Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.

Retrouvez plus d'informations et de conseils sur : www.ademe.fr
Guide « Le compostage et le paillage »

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. (Source ADDE)

Les Brèves

Opération Tranquillité Vacances

Prévoyez de partir en toute tranquillité cet été : signalez les dates de vos absences en Mairie. Ainsi nous pourrons indiquer à nos référents du village de garder un œil sur votre maison.

En parallèle, vous pouvez aussi informer la gendarmerie de votre absence, grâce à « l'opération tranquillité vacances » :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

Compteurs d'eau

Au cours de l'été, la REAAL (Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne) va procéder au changement des compteurs d'eau. Le nouveau système de télé-relève permettra d'éviter une facture d'estimation.

Les habitants du village seront informés par courrier postal du passage du technicien si le compteur est situé à l'intérieur de votre propriété. Il interviendra sans vous prévenir de son passage si le compteur est situé dans la rue.

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

Facebook: [ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)
Twitter: [@Place_Blanche](https://twitter.com/Place_Blanche)

Logos: Ministère de l'Intérieur, Police Nationale

Fermez vos portes, fenêtres et volets.

Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.

Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs

Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !

Placez vos objets de valeur en lieu sûr.

Les temps forts en images

Cérémonie du 8 Mai

Une journée bien ensoleillée où seuls les oiseaux animaient et interdisaient le silence. Fabien Fiard, Maire de Cruviers-Lascours et Michel Toulouze, plus vieux conseiller de la commune (6 mandats consécutifs), ont rendu hommage aux combattants et victimes de cette guerre.

En effet, bien que le gouvernement ait indiqué la semaine dernière qu'il envisageait d'interdire toutes les commémorations du 8 mai 1945, le maire du village, quant à lui, a préféré suivre l'invitation de l'AMF de déposer une gerbe et de faire une minute de silence.

Avant, de déposer la gerbe du souvenir au pied du monument aux morts, situé au cœur du cimetière et de faire une minute de silence, Fabien Fiard, a lu une très jolie histoire qu'a écrite Jaylan Fenouillet, le 26 avril 2020, enfant de Lascours, en classe de CE1, d'Audrey Brésil de l'école « La Planète ».

Cet élève s'est à la fois inspiré de son Grand Oncle,

Louis Fenouillet qui a falsifié sa date de naissance sur les papiers d'identité pour aller défendre la France (il fut décoré de la Légion d'Honneur) et de son arrière-grand-père, Alfred Jordi, porté volontaire pour combattre en première ligne, évadé 4 fois des camps de concentration, il fut honoré et décoré « pour services extraordinaires ».

Une cérémonie pleine de force des mots et de rappel sur la guerre de 39/45.



Roland BOUSSAGUET

Cadre de Vie



Prévention canicule

La chaleur fatigue et peut entraîner des complications de santé graves chez les plus fragiles (personnes âgées, malades, enfants, femmes enceintes, etc.).

Des gestes simples peuvent limiter les risques de souffrance corporelle : buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif, rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour, évitez de sortir aux heures chaudes et évitez les efforts physiques, tâchez de vous reposer dans un endroit frais et donnez de vos nouvelles à vos proches très régulièrement.

En cas de malaise, contactez le 15 et pour plus d'informations sur les précautions à prendre durant la canicule, n'hésitez pas à contacter la plateforme « Canicule info service » de 9 à 19h (l'appel est gratuit) en composant le **0 800 06 66 66**

Passez un bel été, au frais !

Entraide et Solidarité

Restons proches

Si être présente pour les plus vulnérables est déjà une mission bien évidente pour la Mairie, la crise sanitaire que nous venons de traverser a mis en exergue la nécessité impérieuse de prendre soin les uns des autres et de communiquer encore plus...

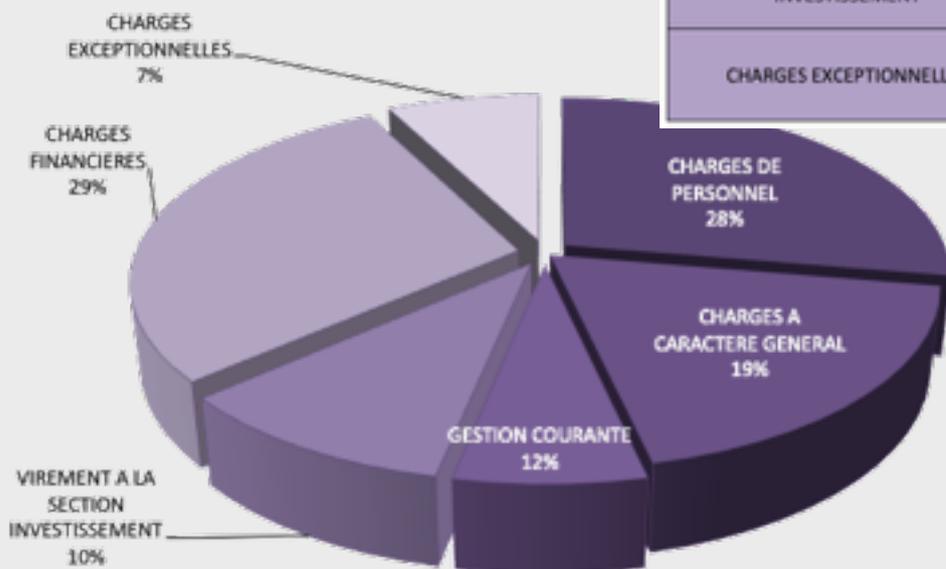
Aussi, c'est dans un souci de prévention que nous invitons tous les habitants du village, y compris les non-résidents permanents, en situation de vulnérabilité (âge, maladie, handicap, etc.) ou d'isolement à se rapprocher de la Mairie afin de communiquer ou de mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et d'indiquer le nom d'une personne de confiance que nous pourrions contacter en cas de nécessité.

Pour contact : mairie@cruviers-lascours.fr ou Vanessa MARTIN, Conseillère municipale

Le Budget

Dépenses de Fonctionnement

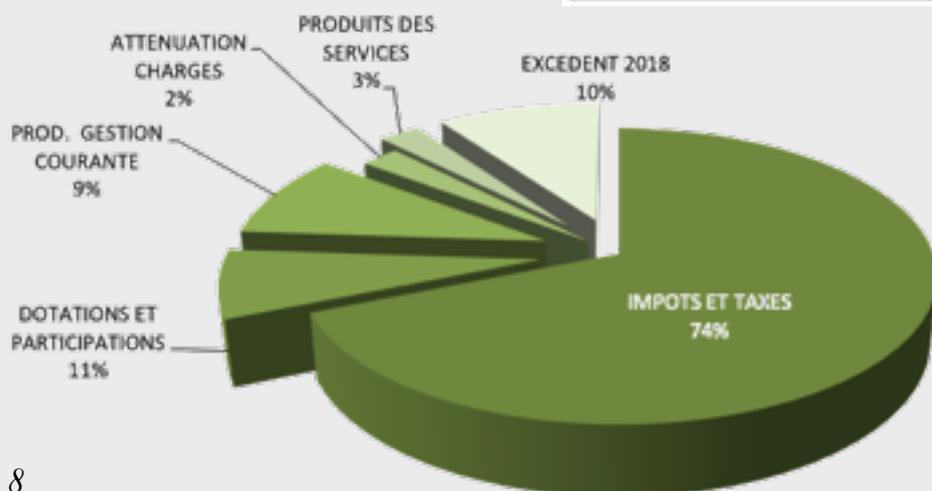
CHARGES DE PERSONNEL	151 300 €	Salaires + Charges sociales
CHARGES A CARACTERE GENERAL	102 400 €	Entretien, achats, fournitures
CHARGES DE GESTION COURANTE	36 535 €	Subventions aux associations, CCAS, Indemnités, contributions organismes de regroupement
CHARGES FINANCIERES	56 010 €	Frais financiers des emprunts
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	158 046 €	Excédent de fonctionnement permettant l'autofinancement des investissements
CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 485 €	Résultat budget de l'eau (équilibre recettes/dépenses)



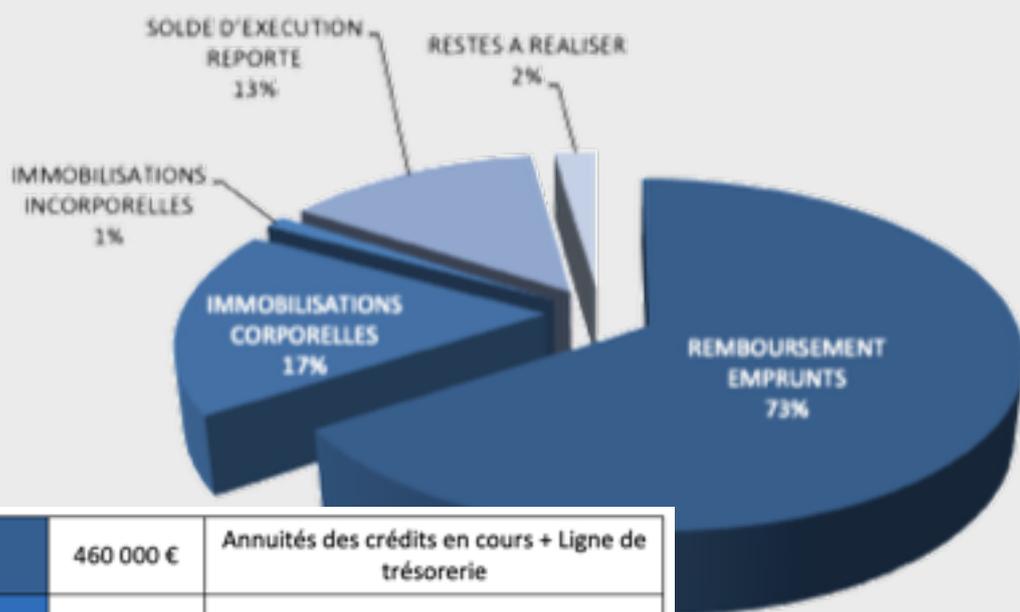
La section de fonctionnement s'équilibre à 545 776 €

Recettes de Fonctionnement

IMPOTS ET TAXES	364 127 €	Contributions directes, dotations Allè Agglomération
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	34 571 €	Dotations de fonctionnement et autres subventions publiques
PRODUITS DE GESTION COURANTE	38 030 €	Loyers reçus
PRODUITS DES SERVICES	6 000 €	Concession cimetière, ordures ménagères des appartements loués
ATTENUATION DE CHARGES	12 552 €	Remboursement pour la Poste
EXCEDENT 2019 + Résultat budget de l'eau (équilibre recettes/dépenses)	90 496 €	Différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice précédent.



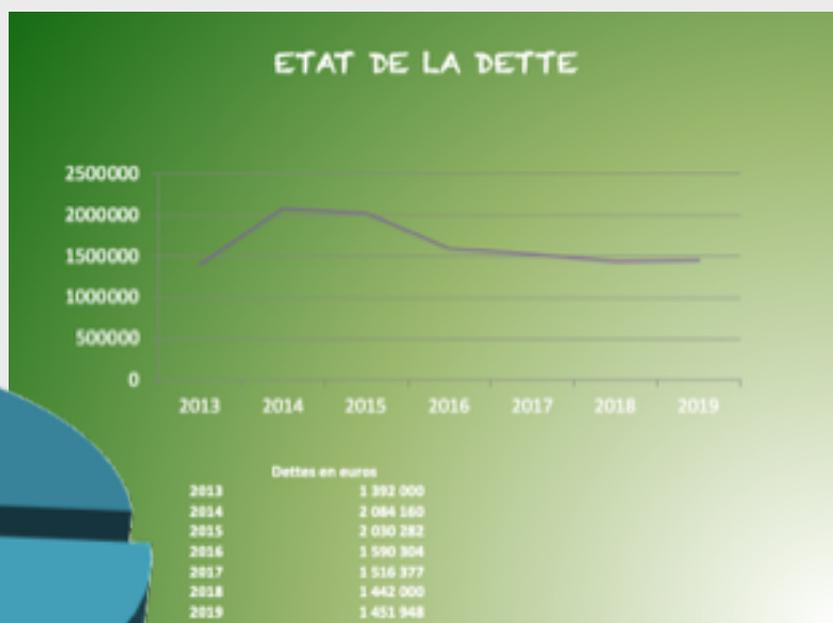
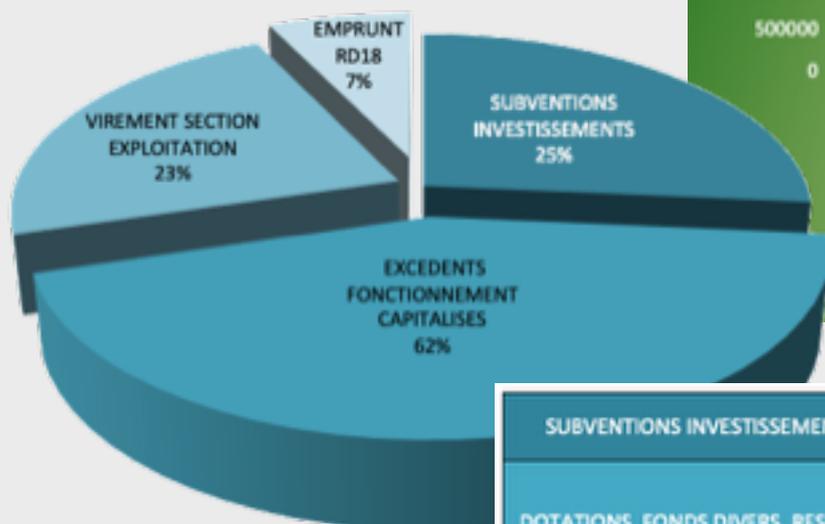
Dépenses d'Investissement



REMBOURSEMENT EMPRUNTS	460 000 €	Annuités des crédits en cours + Ligne de trésorerie
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 462 €	Voirie et réseaux de voirie, électrification, bâtiments publics, ...
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 212 €	Frais d'études, frais de réalisation des documents d'urbanisme, PLU.
SOLDE D'EXECUTION REPORTE	93 788 €	Dépenses supplémentaires réalisées fin 2019
RESTES A REALISER	15 881 €	Reste à réaliser 2019

La section d'investissement s'équilibre à 700 343 €

Recettes d'Investissement



SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS	185 149 €	Subventions des partenaires publics de la Commune (Conseil général, État...)
DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	307 148 €	Produits de la taxe d'aménagement, report des excédents de fonctionnement et FCTVA
VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	158 046 €	Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement
EMPRUNT RD18	50 000 €	Part restante du financement de la RD18 (reste à charge pour la commune)

Origines de la coopération

Depuis sa domestication par l'homme et la découverte de la vinification, la vigne a sculpté le paysage régional. Les vins étaient rustiques, à petit degré et consommés en quantité. Mais, à la fin du 19^{ème} siècle, de grands changements vont avoir lieu.

En effet, en 1863, une nouvelle maladie est observée pour la première fois en France sur le plateau de Pujaut.

Décrite par Emile PLANCHON en 1868, les recoupements permettent d'identifier un prédateur déjà connu aux Etats Unis d'Amérique : le Phylloxéra.

Ce petit puceron des racines fait en effet des ravages de l'autre côté de l'Atlantique. Ce sont les générations radicicoles (qui vivent sur les racines) de l'insecte qui sont dangereuses. Leurs piqûres provoquent la formation de tubérosités, qui, par la suite, s'infectent et précipitent la mort du pied.

Les observations des entomologistes américains couplées aux travaux de Victor PULLIAT vont permettre de proposer des solutions et poser les jalons de la viticulture du 20^{ème} siècle.

Les solutions prophylactiques

En 1869, en l'absence de traitement efficace et aisé à mettre en œuvre, 2 méthodes de lutte alternative sont proposées :

- Les souches issues de croisements (connues dans la région sous le nom d'hybrides).

Largement utilisées dans la 1^{ère} moitié du siècle, elles représenteront jusqu'à 1/3 du vignoble. Donnant cependant des vins de piètre qualité, elles seront peu à peu abandonnées à partir de 1956 où une réglementation restreignant leur usage est adoptée.

- Les greffées.

Un porte-greffe résistant à la maladie sur lequel on place un greffon d'un cépage plus qualitatif.

Le temps nécessaire à l'évolution des mentalités et des modes de culture fait

le jeu des négociants qui

importent alors des

vins étrangers



(majoritairement d'Afrique du Nord). D'autant plus qu'en 1900, l'État favorise ces importations qui servent au coupage des vins métropolitains.

En France l'arrachage des vignes malades entraîne une baisse de production et ces importations n'apparaissent pas immédiatement concurrentielles. Mais lorsque le vignoble régional redeviendra opérationnel, il lui sera très difficile de reprendre sa place sur les marchés.

La filière se retrouve en surproduction et se prépare à affronter un gigantesque marasme économique.

La lutte s'organise

Les vignerons du Sud se fédèrent et se battent pour leur survie. Ce mouvement qui prendra le nom de « Vignerons Libres », est à l'origine de la profonde mutation qui va s'enclencher.

En 1901, les vignerons de Maraussan (Aude), sont les premiers à se regrouper formellement et créent la 1ère cave coopérative viticole française avec pour devise : « Tous pour chacun - Chacun pour tous ».

Le mouvement coopératif est lancé, dans les années 30 il connaîtra un essor important passant de 82 à 827 caves entre les deux guerres.

Acte de naissance

En 1937, sous la houlette d'Albert BERNIS, quelques vignerons cruviens-lascoursiens décident eux aussi de regrouper leurs productions dans un outil commun.

L'assemblée générale du 20 février 1939 approuve la création de la « Cave Coopérative de Cruviens-Lascours ». Bâtie à mi-chemin entre les 2 hameaux, pour ne fâcher personne, par l'entreprise Bernard de Brignon, elle accueillera ses premiers raisins lors de la vendange 1939.

Son 1er Président sera Albert BERNIS et Justin ETIENNE en sera le secrétaire.

Le temps de la croissance

Se développant petit à petit au fil des ans, elle change de nom et devient « Les Vignerons des Claux ». La production initiale de 6.000 hls atteindra 30.000 hls à la fin des années 90. C'est à cette époque qu'une dynamique d'échange de vendanges se met en place avec la cave voisine de Ners « Les Vignerons des Tourettes ».

Les encépagements des adhérents et les outils de vinification étant complémentaires, il fut rapidement question de fusionner les 2 entités. Et c'est en 2002 que, de cette union, sont nés « Les Claux des Tourettes ».

En 2006, une nouvelle fusion est validée avec la cave de Ribaute les Tavernes. L'aire d'approvisionnement s'étend désormais sur 500 ha répartis sur 23



communes allant de Brignon, à St Christol lès Alès.

En 2010, un virage important est pris dans la commercialisation des vins avec la fin de la collaboration avec le groupement de vente et la mise en place d'une politique de vente de vin conditionné. Une gamme de bouteilles et de Bag-in-box est alors créée et un service commercial est mis en place.

A la conquête de nouveaux marchés

Aujourd'hui, cette politique de diversification porte ses fruits, et le développement de cette activité suppose de nouveaux investissements. Les travaux d'un hangar de mise en bouteilles sont en cours. Ce nouveau bâtiment de 400 m² contiendra des cuves de stockage, une chaîne de mise en BiB (Bag in Box) et un espace de stockage pour les palettes en attente d'expédition. Comme le souligne Pierre MONTEL, le directeur « Aujourd'hui nos clients sont allemands, anglais, hollandais, japonais... Et des contacts ont été établis avec le continent nord-américain. Avec ce nouvel outil, la cave des Claux des Tourettes pourra poursuivre son ascension et partir à la conquête de nouveaux horizons.

Pôle Enfance et Ados

Arrêt de bus des Piolles

Pour des raisons de sécurité, l'arrêt de bus des Piolles situé Route des Vignerons près des écoles, a été déplacé d'une centaine de mètres. Les jeunes usagers pourront ainsi bénéficier d'un petit renforcement au niveau du trottoir afin d'éviter un débordement sur la route lorsqu'ils sont nombreux à 8h le matin en période scolaire. Le panneau a été déplacé et la matérialisation au sol repeinte.



Remise des Dicos

Ce lundi 29 juin était un jour symbolique pour nos 22 élèves de CM2, 11 garçons, 11 filles ! Cette semaine d'école en primaire était la dernière avant leur future entrée dans la cour des grands au collège de Brignon. Pour marquer ce rite de passage et garder un souvenir de ces belles années de primaire, l'agglomération d'Alès a offert, comme tous les ans à tous les futurs collégiens, un dictionnaire remis en main propre par Fabien Fiard et Alexandre Rey qui représentaient respectivement la Mairie de Cruviers-Lascours et de Brignon. Une cérémonie qui s'est

déroulée sous le regard fier et bienveillant de Benoit Morère, leur instituteur. Munis de cet outil papier qui les accompagnera tout au long de leur future scolarité, nous leur souhaitons une très bonne continuation sur le chemin des apprentissages !



L'Agenda

Ces événements annoncés dépendent bien évidemment de la crise sanitaire et sont programmés sous réserve d'autorisations gouvernementales...

Mardi 25 août 2020 : Cinéma en plein air (programmation à venir)

Mercredi 2 septembre 2020 : Conseil Municipal, 19h

Samedi 5 septembre 2020 : Permanence des élus, 10h – 12h

Samedi 12 septembre 2020 : Forum des associations, 10h à 12h, Parc de la Mairie

Samedi 19 septembre 2020 : Réunion à Lascours pour les futurs travaux du cœur de village, 10h au Temple.

Samedi 26 septembre 2020 : Concert Rock : The Big One ; 2nd Edition